



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités**

APPEL A PROJETS 2025 - ANNEXES -

- ✓ **Annexe 1 : Cartes des quartiers prioritaires**
- ✓ **Annexe 2 : Feuilles de route des quartiers caennais**
- ✓ **Annexe 3 : Contacts**
- ✓ **Annexe 4 : Saisie des dossiers – points de vigilance**



Annexe 2 : Feuilles de route des quartiers de Caen

Une démarche d'élaboration de feuilles de route a été engagée en octobre 2020 dans chaque quartier prioritaire du territoire caennais, animée par la Ville de Caen dans un cadre partenarial et transversal.

Ce travail a permis la réalisation, avec les partenaires, institutions et Directions présents sur les territoires, d'un état des lieux partagé, et l'identification d'enjeux prioritaires pour les années 2022 à 2024.

La concertation citoyenne menée en 2023 est venue conforter les préoccupations des habitants notamment dans les champs de l'éducation, de la parentalité, du lien social, de l'émancipation par le sport, la culture, la mobilité et le souci de valoriser l'image de leurs quartiers.

Les enjeux déclinés en objectifs opérationnels et présentés ci-dessous pour chacun des quartiers prioritaires concernés feront l'objet d'une actualisation en 2025.

PIERRE HEUZE

Enjeu I : Soutenir le lien social en s'appuyant sur une cohésion renforcée entre structures

Objectif 1 : Renforcer la connaissance réciproque des partenaires pour mieux accueillir et orienter les publics vers l'offre de services et les actions

Objectif 2 : Rencontrer les publics toute l'année en s'appuyant sur une programmation concertée de rendez-vous/ d'animation, notamment dans les espaces publics/ principe d'aller vers.

Objectif 3 : Améliorer la lisibilité de l'offre par différents modes ; faire savoir, faire connaître les projets fédérateurs : démarches d'ouverture culturelle (Eclat(s) de rue, salle Agate...), projets sportifs jeunesse partenariaux, actions liées au numérique, etc.

Objectif 4 : Etre attentif aux publics isolés qui sollicitent peu, notamment les personnes âgées (prévenir le repli sur soi).

Enjeu II : Accompagner les 3- 17 ans dans leur éducation, leur bien-être et favoriser l'ouverture des possibles pour leurs parcours

Objectif 1 : Renforcer les coopérations entre l'école/collège, structures socio-éducatives, et les parents

Objectif 2 : Favoriser l'obtention des stages, en travaillant sur ces sujets dès la 4^{ème}

Objectif 3 : Renforcer l'estime de soi des enfants et des jeunes en faisant émerger et en impliquant les publics sur des projets d'ouvertures individuelles et collectives, à travers le sport, la culture, l'accès aux loisirs, le numérique, etc.

Enjeu III : Accompagner les jeunes dans les périodes adolescence-jeunes adultes, en encourageant les envies, la formation et l'emploi

Objectif 1 : Renforcer les propositions éducatives et préventives auprès des 17 ans et plus, en s'appuyant notamment sur une évaluation partagée des démarches partenariales menées avec la Maison des Adolescents et l'AROEVEN

Objectif 2 : Définir et mettre en œuvre des actions passerelles pour les publics 16-17 ans – 18/19 ans

Objectif 3 : Développer les envies, les ambitions des jeunes et lutter contre l'autocensure dans les parcours de formation et d'insertion

Enjeu IV : Améliorer l'attractivité du quartier et le cadre de vie

Objectif 1 : Ouvrir les actions au-delà du rognon, et trouver des façons de faire vivre la mixité

Objectif 2 : Permettre aux habitants de mieux se repérer dans les espaces du quartier

Objectif 3 : Accompagner les usages des espaces publics par des projets partenariaux, en lien avec les thématiques du développement durable notamment (jardins, plantations, pratiques sportives...)

Objectif 4 : S'appuyer sur l'étude de renouvellement urbain pour favoriser des évolutions au sein du quartier en concertation avec les habitants (réflexions sur les aires de jeux/espaces verts, la production/ gestion des déchets, les lieux de vie...)

CALVAIRE SAINT PIERRE :

ENJEU I : Réinvestir les espaces publics pour mieux connaître les habitants et leurs besoins, recréer des liens

Objectif 1 : Aller au contact des habitants par des présences régulières dans les principaux lieux de vie du quartier (ex : projet d'une caravane itinérante...)

Objectif 2 : Rencontrer les familles nouvellement arrivées ou non, et mieux appréhender leurs besoins

Objectif 3 : Apporter une information sur l'offre du quartier en terme d'actions familles/ culture/emplois/santé etc

Objectif 4 : Proposer des projets fédérateurs favorisant les dynamiques collectives d'habitants (culture, jardin, numérique, cadre de vie...)

ENJEU II : Renforcer l'accès à la prévention et aux soins

Objectif 1 : Créer une lisibilité de l'offre santé pour les professionnels et les habitants, afin de mieux orienter vers les professionnels de santé spécialisés (dentiste, orthophoniste, bilan psychomotricien, gynécologue...)

Objectif 2 : Renforcer l'offre de services dans le quartier par de nouvelles propositions et en évaluer l'impact (ex : nouvelle présence du bus PMI)

Objectif 3 : Accueillir des personnes ressources sur ces champs (point d'écoute psychologique...)

Objectif 4 : Introduire la dimension de promotion de la santé au sein des actions (Café-parents, jardin et alimentation, l'activité physique et sportive)

ENJEU III : Renforcer le travail de continuité éducative de la petite enfance à la jeunesse

Objectif 1 : Accompagner l'école/ le collège dans leurs missions en lien étroit avec les propositions périscolaires (accompagnement scolaire, intervention au collège sur la pause méridienne, propositions sportives...)

Objectif 2 : Favoriser l'accès aux propositions socioéducatives pour les enfants du quartier

Objectif 3 : Renforcer les actions de soutien à la parentalité

Objectif 4 : Continuer à favoriser l'ouverture et l'autonomie des jeunes, en s'appuyant sur les réflexions jeunesse menées au nord-est,

Objectif 5 : Assurer un travail de veille et prévention, en s'appuyant sur une démarche partagée bailleur / centre d'animation / médiateurs / éducateurs

CHEMIN VERT

Enjeu I : Renforcer une « alliance éducative » pour répondre aux besoins éducatifs et de santé des enfants et adolescents en difficulté :

Objectif 1 : Faciliter l'accompagnement des enfants ayant des besoins éducatifs et de santé spécifiques

Objectif 2 : Construire un programme d'actions de promotion de la santé

Objectif 3 : Accompagner le parcours éducatif de l'élève de la 4^e à la terminale

Objectif 4 : Valoriser les réussites individuelles ou collectives

Objectif 5 : Soutenir les compétences parentales

Enjeu II : Accompagner les personnes dans leurs démarches au quotidien pour pallier la dématérialisation des services publics (accès aux droits, à la santé ...)

Objectif 1 : Améliorer la lisibilité de l'offre de services et d'activités existants en proximité

Objectif 2 : Proposer des actions thématiques répondant aux besoins de publics spécifiques

Enjeu III : Lutter contre l'isolement des personnes en situation de fragilité

Objectif 1 : Lutter contre l'isolement des personnes (personnes âgées, personnes seules, handicapées)

Objectif 2 : Mettre en œuvre des actions intergénérationnelles favorisant la cohésion sociale

Enjeu IV : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi et créer des passerelles avec les entreprises

Objectif 1 : Construire une dynamique partenariale autour de l'insertion

Objectif 2 : Rendre lisible l'offre de services et les dispositifs

Objectif 3 : Créer des liens entre les habitants et les entreprises et centres de formation du territoire ou de Caen la mer

Objectif 4 : Mener des actions en direction des publics éloignés de l'emploi via un programme Médiation entreprise

Objectif 4 : Créer des leviers d'expériences professionnelles en direction des jeunes

Enjeu V : Le devenir du centre socioculturel CAF : à accompagner de façon partenariale

Objectif 1 : Construire une démarche de réflexion partagée et partenariale

Objectif 2 : Comparer différents modes de gestion après un transfert de gestion

GUERINIERE

ENJEU I : Remobiliser et accompagner les habitants dans leur parcours de vie

Objectif 1 : Favoriser l'émergence des publics invisibles

Objectif 2 : Favoriser l'accès aux droits et lutter contre la fracture numérique

Objectif 3 : Favoriser l'accès à la prévention et aux soins

Objectif 4 : Développer l'accès à la formation et à l'emploi

ENJEU II : Renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble

Objectif 1 : Aménager et animer l'espace public pour le réinvestir et le sécuriser

Objectif 2 : Un projet culturel au service du vivre ensemble

ENJEU III : Soutenir la parentalité et la réussite éducative

Objectif 1 : Développer le respect d'autrui, habitant comme professionnel, et le respect des différences culturelles

Objectif 2 : Soutenir et développer la parentalité

Objectif 3 : Favoriser l'accès aux propositions socio-éducatives (cohérence, coordination, passerelles avec l'école, levée des freins...)

GRACE-DE-DIEU

Enjeu I : Accompagner la famille dans un parcours éducatif cohérent de l'enfance à la jeunesse

Objectif 1 : Rendre lisible l'offre éducative existante pour les familles et les professionnels

Objectif 2 : Accompagner les familles notamment allophones dans leurs démarches d'accès à l'offre éducative et aux soins

Objectif 3 : Construire un programme d'actions individuelles et collectives permettant de renforcer les compétences parentales

Enjeu II : Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants

Objectif 1 : Améliorer le bien-être des habitants de la Grâce-de-Dieu

Objectif 2 : Valoriser et proposer des aménagements des espaces publics favorisant leur investissement et leur appropriation

Objectif 3 : Proposer des actions collectives favorisant la dynamique du développement durable

Enjeu III : Favoriser la cohésion sociale et soutenir le vivre ensemble

Objectif 1 : Créer les conditions pour « aller vers » les citoyens

Objectif 2 : Construire un projet culturel partenarial au service du lien social

Objectif 3 : Proposer des moments de convivialité permettant la rencontre entre habitants et favorisant la mixité intergénérationnelle et interculturelle

Enjeu IV : Aider à l'insertion professionnelle et sociale de la jeunesse

Objectif 1 : Activer le groupe Emploi en veille

Objectif 2 : Développer les actions de promotion de la santé et de prévention des addictions

Annexe 3 : Contacts

Dépôt des dossiers :

Unité politique de la ville de la DDETS :

Nathalie ANSEAUME 02 31 52 74 08 nathalie.anseaume@calvados.gouv.fr

Réjane SALAÛN 02 31 52 74 14 rejane.salaun@calvados.gouv.fr

Jeanne DE LA PORTE 02 31 52 74 39 jeanne.de-la-porte@calvados.gouv.fr

Élaboration du projet / recherche de cofinancements

Chefs de projet des collectivités :

- Caen la mer : Valérie NOUVION 02 31 30 44 43 v.nouvion@caenlamer.fr

- Caen : Céline ROBERT 02 31 30 41 08 c.robert@caen.fr

Stéphanie NEELZ 02 31 30 41 49 s.neelz@caen.fr

Pierre-Heuzé / Calvaire Saint-Pierre : Benjamin TURINA 02 31 94 97 95 b.turina@caen.fr

Chemin Vert : Tania TRAN-BINH 02 31 06 12 85 t.tran-binh@caen.fr

Guérinière / Grâce de Dieu : Florence HAMON 02 31 82 87 83 f.hamon@caen.fr

- Hérouville Saint-Clair : Sandrine PAISNEL 02 31 45 33 62 spaisnel@herouville.net

- Lisieux : Mehdi ABBAS 06 35 21 67 61 mabbas@ville-lisieux.fr

- Honfleur : Lauryne BOUVIER 02 50 66 93 77 lauryne.bouvier@ccphb.fr

Délégués du préfet :

- Caen : Loic LECANU 02 31 30 65 03 loic.lecanu@calvados.gouv.fr

- Hérouville, Lisieux, Honfleur : Florence MARIE 06 74 31 77 93

florence.marie@calvados.gouv.fr

Services de l'État :

- Education (DSDEN) :

Caen la mer : Laurent LEJEUNE 02 31 45 96 12 dsden14-pole-expertise1@ac-normandie.fr

Pays d'Auge : Sophie DEFORGE 02 31 45 96 16 dsden14-pole-expertise2@ac-normandie.fr

- Insertion professionnelle (DDETS) :

Caen la mer : Nadia SEGUENI 02 31 47 74 30 nadia.segueni@calvados.gouv.fr

Pays d'Auge : Morgane DALIBERT 02 31 47 75 32 morgane.dalibert@calvados.gouv.fr

- Santé (ARS) : Armelle BREHIER 02 31 70 95 46 armelle.brehier@ars.sante.fr

- Culture (DRAC) :

Caen la mer : Marielle STINES 02 31 38 39 21 marielle.stines@culture.gouv.fr

Pays d'Auge : Bruno PONSONNET bruno.ponsonnet@culture.gouv.fr

- Sport (DSDEN - SDJES) : Christophe LESAGE 06 77 51 92 28 christophe.lesage@ac-normandie.fr

- Renouvellement urbain (DDTM) : Morgane PRIOUL 02 31 43 15 57

morgane.prioul@calvados.gouv.fr

- Prévention de la délinquance (préfecture) : délégués du préfet (ci-dessus)

- Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (DDETS - DDFE) : Laurie TRAVERT
02 31 52 74 27 laurie.travert@calvados.gouv.fr

Partenaires :

Département :

Caen la mer : Isabelle KOKABI 02 50 22 40 92 isabelle.kokabi@calvados.fr

Lisieux : Christophe CLERMONT 02 14 47 54 60 christophe.clermont@calvados.fr

Honfleur : Stéphanie MARIOLLE 02 14 47 54 84 stephanie.mariolle@calvados.fr

Région : Justine DUMOUCHEL 02 35 52 23 79 justine.dumouchel@normandie.fr

Caf : Fabienne LEDOUX 02 31 30 90 40 fabienne.ledoux@caf14.caf.fr

Accompagnement à la formalisation de la demande de subvention

(pour les porteurs de projets de Caen la mer)

Association S3A : Grégory AUTIER 02 31 06 17 50 contact@association-s3a.fr

Annexe 4 : Saisie des dossiers – Points de vigilance

Les demandes de subvention sont à saisir sur la plateforme de dépôt en ligne « Dauphin » : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101>

Un tutoriel plus complet d'aide à la saisie en ligne est également téléchargeable via le lien ci-dessus.

En cas de difficulté de saisie, vous pouvez contacter :

- la cellule d'accompagnement nationale : 09 70 81 86 94 (numéro gratuit) ou support.P147@experisfrance.fr

- l'unité politique de la ville de la DDETS : 02 31 52 74 08 / 02 31 52 74 14
ddets-ville@calvados.gouv.fr

■ Nouveaux porteurs : création d'un compte

Tout nouveau demandeur doit choisir un identifiant (une adresse mail valide) et un mot de passe strictement personnel pour créer son compte. Ce compte permettra au porteur de déposer une demande de subvention, de la modifier et de mettre à jour les informations de son organisme. Devront être joints à la demande de subvention :

- ✓ statuts de l'organisme,
- ✓ liste des dirigeants de la structure signée par le représentant légal,
- ✓ RIB (l'adresse figurant sur le RIB devra être identique à celle de la fiche de situation SIREN de l'INSEE).

■ En cas de demande de renouvellement

Les associations qui souhaitent renouveler une demande de subvention verront leur dossier pré-rempli :

- ✓ vérifiez que les informations concernant la structure sont à jour dans Dauphin : statuts, représentant légal, liste des dirigeants, délégation de signature, RIB, SIRET. En cas de modifications, informer la DDETS : ddets-ville@calvados.gouv.fr
- ✓ vous avez la possibilité de dupliquer la demande de l'année précédente dans votre espace personnel : "mes services" / "mes demandes d'aide", puis "suivre mes demandes d'aide", se positionner sur l'action que vous voulez dupliquer, cliquez sur l'icône au bout de cette ligne. Il vous suffit alors de le mettre à jour (période de réalisation, année budgétaire du budget prévisionnel...).

■ Saisie du dossier

- ✓ choisir un **titre court** pour l'action. S'il s'agit d'un dispositif REAAP ou CLAS, le mentionner dans le titre.
- ✓ renseigner le **territoire** où se déroule l'action : cocher le contrat de ville correspondant (Caen la Mer, Lisieux ou Honfleur) et **ensuite le ou les quartiers prioritaires concernés**,

- ✓ décrire précisément l'action, de façon concise et claire,
- ✓ préciser les **bénéficiaires** : cocher les tranches d'âges et le sexe du public concerné,
- ✓ préciser les **dates de réalisation** de l'action : l'action peut se dérouler soit en **année civile (du 01/01/2025 au 31/12/2025)**, soit en **année scolaire (01/09/2025 au 31/07/2026)**, soit **sur 3 années civiles (du 01/01/2025 au 31/12/2027)** en cas de demande pluriannuelle.

■ Budget prévisionnel de l'action

Pour la saisie du budget de l'action, sélectionner **l'année budgétaire 2025**.

En cas de demande de subvention pluriannuelle (possible uniquement pour les dossiers en année civile)

- ✓ cocher « **période pluriannuelle** »
- ✓ saisir les **budgets prévisionnels** de l'action **2025 à 2027**.

Les recettes et particulièrement le compte 74 – Subventions d'exploitation doivent être remplies avec le plus grand soin. Pour que votre demande soit bien réceptionnée par la DDETS du Calvados, la subvention à solliciter s'intitule : **14-ETAT-POLITIQUE-VILLE**.

	Libellé budget 2023
ÉTAT - SERVICES DÉCONCENTRÉS RÉGIONAUX	NORMANDIE-SANTE (ARS)
	NORMANDIE-TRAVAIL-EMPLOI (DIRRECTE)
	NORMANDIE-CULTURE (DRAC)
ÉTAT - SERVICES DÉCONCENTRÉS DÉPARTEMENTAUX	14-ETAT-POLITIQUE-VILLE
	14-EDUCATION-NATIONALE (DSDEN)
	14-JUSTICE (DTPJJ)
	14-SECURITE-PUBLIQUE (DDSP)
	14-DROITS-DES-FEMMES (DDDFE)
	14-INTERIEUR (BOP 104-INTEGRATION)
	14-DILCRAH
	14-JEUNESSE-VIE-ASSOCIATIVE
	14-SPORTS
	14-SANTE (DT-ARS)
	14-TRAVAIL-EMPLOI (UD-DIRECCTE)
CONSEIL RÉGIONAL	NORMANDIE (CONSEIL REGIONAL)
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	14-CALVADOS (DEPT)

Le budget est à saisir **sans chiffre après la virgule**.

Domiciliation bancaire : ne pas cocher la case oui qui correspond à une domiciliation bancaire à l'étranger (Hors SEPA)

■ Pièces à scanner et à joindre dans Dauphin

- ✓ attestation sur l'honneur précisant le montant de la demande de subvention politique de la ville sollicitée auprès de l'État,
- ✓ délégation de signature si la personne ayant signé l'attestation sur l'honneur n'est pas le représentant légal,
- ✓ bilan intermédiaire en cas de demande de renouvellement,

Et en cas de première demande :

- ✓ budget prévisionnel 2025 de la structure,
- ✓ bilan comptable et compte de résultat de la structure,
- ✓ rapport du commissaire aux comptes pour les associations bénéficiaires de plus de 153 000 € de subventions publiques.

A la fin de votre saisie, veuillez **informer la DDETS du dépôt de dossier** :

ddets-ville@calvados.gouv.fr

En cas d'erreur de saisie, seuls les dossiers signalés à cette adresse seront pris en compte.